

10162/2/16

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 septembre 2016

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 septembre 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Projet de décision du Conseil portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

E 11437



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 6 septembre 2016
(OR. en)**

**10162/2/16
REV 2**

**SOC 410
EMPL 271**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
n° doc. préc.:	15780/1/13 SOC 901
Objet:	Projet de DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Les délégations trouveront en annexe le projet de décision concernant le renouvellement des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Ce texte est transmis aux juristes-linguistes pour mise au point, avant son adoption lors d'une future session du Conseil.

Projet de

DÉCISION DU CONSEIL

du

**portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants
du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994 instituant une Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail¹, et notamment son article 8,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs,

vu les listes des membres titulaires et des membres suppléants du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail,

¹ JO L 216 du 20.8.1994, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par ses décisions du 2 décembre 2013¹, du 12 juin 2014², du 18 novembre 2014³, du 15 décembre 2014⁴, du 16 mars 2015⁵, du 20 avril 2015⁶, du 10 novembre 2015⁷ et du 15 février 2016⁸, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période se terminant le 7 novembre 2016.
- (2) Il y a lieu de nommer les membres titulaires et les membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour une période de trois ans,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 360 du 10.12.2013, p. 8.

² JO C 182 du 14.6.2014, p. 14 et JO C 186 du 18.6.2014, p. 5.

³ JO C 420 du 22.11.2014, p. 6.

⁴ JO C 453 du 17.12.2014, p. 2.

⁵ JO L 75 du 19.3.2015, p. 18.

⁶ JO C 130 du 22.4.2015, p. 5 et p. 2.

⁷ JO C 380 du 14.11.2015, p. 2.

⁸ JO C 62 du 18.2.2016, p. 2.

Article premier

Sont nommés membres titulaires et membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période allant du 8 novembre 2016 au 7 novembre 2019:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique	M ^{me} Véronique CRUTZEN	M ^{me} Nadine GILIS
Bulgarie	M ^{me} Darina KONOVA	M ^{me} Vaska SEMERDZHIEVA
République tchèque		
Danemark		
Allemagne		
Estonie		
Irlande		
Grèce	M. Ioannis KONSTANTAKOPOULOS	M. Georgios GOURZOULIDIS
Espagne		

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
France		
Croatie		
Italie		
Chypre	M. Anastassios YANNAKI	M. Aristodemos ECONOMIDES
Lettonie		
Lituanie	M ^m e Aldona SABAITIENĖ	M ^m e Vilija KONDROTIENĖ
Luxembourg	M. Marco BOLY	M. John SCHNEIDER
Hongrie	M ^m e Katalin BALOGH	M. Gyula MADARÁSZ
Malte	M. Melhino MERCIECA	M. Mark GAUCI
Pays-Bas	M. Rob TRIEMSTRA	M. Martin G. DEN HELD
Autriche	M ^m e Gertrud BREINDL	M ^m e Anna RITZBERGER-MOSER
Pologne		
Portugal	M. António SANTOS	M. Carlos Jorge PEREIRA
Roumanie	M. Dantes Nicolae BRATU	M ^m e Anca Mihaela PRICOP

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Slovénie		
Slovaquie		
Finlande		
Suède	M ^m e Erna ZELMIN EKENHEM	M ^m e Boel CALLERMO
Royaume-Uni	M. Clive FLEMING	M. Stuart BRISTOW

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique		
Bulgarie		
République tchèque		
Danemark		
Allemagne		
Estonie		

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Irlande		
Grèce		
Espagne		
France		
Croatie		
Italie		
Chypre		
Lettonie		
Lituanie		
Luxembourg		
Hongrie		
Malte		
Pays-Bas		

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Autriche	M ^{me} Julia NEDJELIK-LISCHKA	M. Alexander HEIDER
Pologne		
Portugal		
Roumanie		
Slovénie		
Slovaquie		
Finlande		
Suède		
Royaume-Uni		

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique		
Bulgarie		

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
République tchèque		
Danemark		
Allemagne		
Estonie		
Irlande		
Grèce		
Espagne		
France		
Croatie		
Italie		
Chypre		
Lettonie		
Lituanie		

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Luxembourg		
Hongrie		
Malte		
Pays-Bas		
Autriche		
Pologne		
Portugal		
Roumanie	M. Ovidiu NICOLESCU	M ^{me} Daniela SÂRBU
Slovénie		
Slovaquie		
Finlande		
Suède		
Royaume-Uni		

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...
